

LES RENDEZ-VOUS JURIDIQUES

17 JANVIER 2018

LES RÉSEAUX SOCIAUX : LA VIEILLE JUSTICE LÉGALE C. LA NOUVELLE JUSTICE SOCIALE

Notre prochain *Rendez-vous juridique* de janvier 2018 propose une réflexion sur l'effet exponentiel que procurent les réseaux sociaux lorsque certains y ont recours pour exprimer leurs frustrations, voire pour dénoncer des comportements illicites.

De tels comportements peuvent sembler être un désaveu de la justice « traditionnelle », que ce soit en droit criminel ou dans d'autres domaines. Ce phénomène signifie-t-il que les « victimes », ne se sentant pas appuyées par le système juridique étatique, en viennent à préférer une forme de justice « grand public »?

SALON FRANÇOIS-CHEVRETTE

Salle A-3464
3101, chemin de la Tour
Faculté de droit
Université de Montréal

Cocktail de réseautage : 16 h 30
Conférence : 17 h 30

Formation d'un dispensateur reconnu aux fins de la formation continue obligatoire du Barreau du Québec pour une durée de 1 h 30.

Une attestation de participation représentant 1 h 30 de formation sera transmise aux notaires.

CONFÉRENCIERS

MME ISABELLE RICHER
Journaliste, Radio-Canada

M. KARIM BENYEKHLEF
Professeur, Faculté de droit, Université de Montréal

MME ANNE-MARIE BOISVERT
Professeure, Faculté de droit, Université de Montréal

M. PIERRE LAROUCHE
Professeur, Faculté de droit, Université de Montréal

M. PIERRE NOREAU
Professeur, Faculté de droit, Université de Montréal

PRIX

Diplômés de la Faculté : 25 \$
Admission générale : 50 \$

Pour informations et inscription :
droit.umontreal.ca/activités/

Faculté de droit

Université 
de Montréal